



تونس في 24 جوان 2020....

مكتب الضغط للبريد

## السيد المدير العام للدراسات التكنولوجية



الموضوع: حول التعاون التونسي الروماني في مجال التعليم العالي.  
المرفقات: ملف.

تحية طيبة،

أتشرف بإعلامكم بأنه في إطار تعزيز التعاون الثنائي بين تونس ورومانيا في مجال التعليم العالي، وضعت جامعة بوخارست للتقنيات على ذمة الطلبة التونسيين البرامج الدراسية التالية :

- خمس منح دراسية بعنوان السنة الجامعية 2020-2021 لفائدة التلاميذ التونسيين الذين سيجتازون امتحان البكالوريا والراغبين في مواصلة دراستهم الجامعية في رومانيا. وتتضمن المنح الدراسية مجانية الدراسة لكامل السنوات الجامعية (مدتها أربعة سنوات متتالية بإحدى الاختصاصات التي تدرّسها الجامعة) وتخفيض بـ10% في معلوم الكراء بالمبيت الجامعي للجامعة.

- المشاركة في الدورة الثانية للمدرسة الصيفية لجامعة بوخارست للتقنيات والوكالة الجامعية للفرنكوفونية عن بعد خلال الفترة من 6 إلى 8 جويلية 2020 . وتهم هذه الدورة الطلبة المسجلين في برامج الدراسات العليا والماجستير في الجامعات الأعضاء بالوكالة الجامعية للفرنكوفونية. كما سيتم خلال هذه الدورة تنظيم مسابقة حول محور التنمية المستدامة. وتجودون رفقة هذا ملف حول شروط المشاركة.

- منح دراسية لفائدة الطلبة الدوليين الذين سيقون في رومانيا خلال العطلة الصيفية كمساعدة اجتماعية (100 أورو شهريا)، وذلك نظرا للأزمة الحالية وغلق الفضاءات الجوية. وتهم هذه المنحة الطلبة غير المستفيدين من أي منحة دراسية تمنحها الحكومة الرومانية أو غيرها من الاتفاقات الثنائية.

فالرجاء التفضل بتعميم هذا العرض على المؤسسات الجامعية الراجعة لكم بالنظر،

والسلام.

المدير العام للتعاون الدولي

مالك كشلاف



10/06/2020

UPB & AUF - Summer school

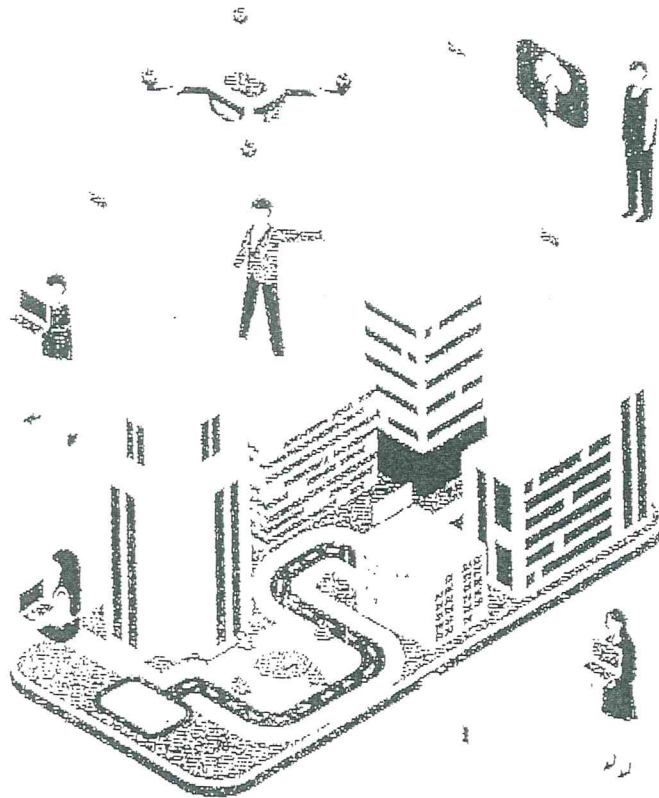


# UPB et AUF École d'Été

## Édition II

### 6 - 8 juillet 2020

Recherche et innovation



10/06/2020

UPB &amp; AUF - Summer school



## Description de l'événement

UNESCO - Développement durable - 2030 - Objectifs de Développement Durable - COVID-19  
 Université de Picardie Jules Verne - Université de Bourgogne - Université de Picardie Jules Verne - AUF - Université de Picardie Jules Verne

Si vous êtes un étudiant international et que vous avez été inscrit pour participer à l'événement, veuillez vous joindre à nous virtuellement.

### Profitons de 3 jours pleins de défis et d'activités innovantes.

Les séances de webinaires porteront sur le thème original de l'école d'été UPB-AUF : le développement durable.

### Le développement durable

Le développement durable, tel qu'il est formulé par l'UNESCO, signifie que nous avons besoin,

- une transformation de la façon dont nous pensons, ressentons et agissons au sujet des systèmes de survie de notre Terre,
- les décideurs de la durabilité qui ont des compétences clés qui leur permettent de s'engager dans le monde d'aujourd'hui et de collaborer, de s'exprimer et d'agir en faveur d'un changement positif.

### NOS OBJECTIFS

- développer vos compétences en développement durable et vous donner les moyens de réfléchir à vos actions et impacts (sociaux, culturels, économiques et environnementaux)
- vous équiper des connaissances et des compétences dont vous avez besoin pour vous engager en tant que personnes informées pour apporter la transformation

10/06/2020

UPB & AUF - Summer school



significative a une organisation plus à l'épreuve de l'avenir.

## Vous devriez y assister parce que...

Tu es ..

- un étudiant d'un membre de l'université de l'organisation AUF.
- quelqu'un qui s'intéresse à la transformation vers une société plus inclusive et durable.

L'École d'Été UPB et AUF vous offre une chance d'agir sur la durabilité et d'approfondir votre compréhension des objectifs mondiaux et internationaux de développement durable.

## Programme

### Série webinaire et Concours d'étudiants



**LUNDI, 6 JUILLET,  
2020**

🕒 11:00 - 11:20

Discours d'ouverture:

- M. Mihnea COSTOIU,  
Recteur de l'UPB



10/06/2020

UPB & AUF - Summer school



\* M. Mohamed KETATA,  
Directeur régional AUF  
ECO

🕒 11:20 - 12:00

Webinaire 1 Villes intelligentes pour le développement durable (Président de l'industrie, l'BD).

🕒 12:00 - 12:30

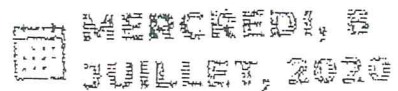
Séance de questions-réponses.

🕒 11:00 - 11:45

Webinaire 2 : Engagement communautaire : histoires de réussite (Président de l'UPB)

🕒 11:45 - 12:15

Séance de questions-réponses.



🕒 11:00 - 12:00

Annonce des gagnants du concours. Les meilleurs projets seront présentes par les gagnants.



10/06/2020

UPB &amp; AUF - Summer school



# Competition & instructions

La 2ème édition de l'École d'Été de l'UPB et de l'AUF accueillera un concours dédié aux étudiants des universités membres de l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF).

## Admissibilité

- Les participants sont des étudiants inscrits aux programmes de diplômés et de master des universités membres de l'AUF.
- Les étudiants doivent être inscrits à l'École d'Été. Les confirmations seront envoyées aux étudiants qui se sont inscrits avec succès à l'événement.

## Concurrence

Grâce à ce concours, nous lançons le défi à nos étudiants de trouver des idées novatrices et durables qui permettraient de réduire la quantité de déchets, ainsi que leur recyclage/réutilisation afin d'accélérer la transition vers CIRCULAR ECONOMY

Les domaines suivants peuvent être abordés.

- Systèmes d'optimisation de l'interaction entre les fabricants, les biens de consommation, les utilisateurs (entreprises et particuliers), les générateurs de déchets et les collecteurs.
- Conception et gestion d'emballages.
- Réduction, réutilisation et recyclage des déchets.

Toutes les catégories de déchets résultant de la vie d'une communauté (plastique, verre, métaux, bois, etc.) sont considérées.

Les meilleures idées seront réunies dans une présentation Power Point à 10 diapositives. Le 8 juillet 2020, les lauréats tiendront la présentation de leurs projets. Chaque présentation durera dix minutes et sera livrée par une plateforme en ligne. L'objectif de ce concours est d'améliorer les capacités des étudiants à communiquer

10/06/2020

UPB & AUF - Summer school



Nantes\_Summer\_School

UPB & AUF

Angèle S.

## Récompenses

Les trois premiers projets recevront une tablette.

Tous les étudiants qui assisteront à l'événement recevront un certificat de présence.

## Dates importantes

12 mai - 30 juin - Période d'inscription.

30 juin - Date limite de soumission pour les projets

8 juillet - Annonce des gagnants du concours.

8 juillet - Les projets gagnants seront présentés par les gagnants.

## Critères de jugement

Il est obligatoire que les étudiants assistent à l'événement de trois jours.

Les présentations permettront de comprendre le contexte du sujet choisi et de suivre une séquence logique.

Les présentations sont limitées à 10 minutes maximum.

Aucun autre média électronique, son ou fichier vidéo n'est autorisé.

Clarté de l'énoncé des problèmes et implications pour votre domaine.

Originalité et créativité.

*Traduction non-officielle***MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE LA RECHERCHE**

Université Polytechnique de Bucarest

Le Sénat

**Règlement concernant l'attribution des bourses pour les étudiants internationaux des pays non-UE admis aux études universitaires de licence et de maîtrise par le programme « UPB Excellence Scholarship »****I. DISPOSITIONS GÉNÉRALES**

Les tendances globales, régionales et nationales avec impacte significatif sur l'enseignement supérieur, la concurrence acerbe sur le marché des services du domaine éducatif et les recommandations des experts internationaux d'élaborer des politiques publiques efficaces qui contribuent au développement de la dimension internationale de l'Université POLYTECHNIQUE de Bucarest (UPB) sont les éléments clé qui ont contribué à la remise en question et à la consolidation de la Stratégie de rendre l'université internationale pour la période 2020- 2024.

La collaboration continue de l'université avec les ambassades situées en Roumanie nécessite le développement des outils qui augmentent la capacité de l'UPB et facilitent le processus de recrutement des étudiants internationaux vers des zones géographiques spécifiques en directe relation avec la demande de certaines spécialisations et/ou des pays et régions prioritaires pour les objectifs de développement de l'université.

La promotion de l'internationalisation d'UPB est partie intégrante de la qualité de l'éducation et de la recherche consolidée par un effort commun, un cadre juridique adéquat et une série de partenariats développés au niveau collectif.

Au vu des faits susmentionnés, l'université lancera le programme de bourses « UPB Excellence Scholarship », dédié aux étudiants internationaux provenus des pays non UE.

Art.1. Le présent règlement est basé sur les normes des documents suivants :

- ▶ Loi de l'Éducation Nationale no.1/2011, avec les modifications et les compléments ultérieures ;
- ▶ Loi no.1/2010 pour l'approbation de l'Ordonnance Gouvernementale no.22 du 29 août 2009, sur la limite minimale des taxes de scolarité, en devises, pour les citoyens étudiants à propre compte en Roumanie, provenus des pays non-membres UE, ainsi que des pays hors l'Espace Economique Européen et hors la Fédération Helvétique ;
- ▶ Le règlement UPB concernant l'octroi des bourses et d'autres formes de soutien matériel pour les étudiants aux études universitaires de licence et de maîtrise de l'UPB ;



► L'Ordre no.3236/2017 du 10 février 2017 sur l'approbation de la Méthodologie d'admission aux études et d'enseignement des citoyens étrangers sur les places sans paiement des frais de scolarité et avec une bourse et sur les places sans paiement des frais de scolarité mais sans bourse, dans le cadre des institutions d'enseignement supérieur d'Etat accréditées ;

► La méthodologie UPB d'admission aux études et d'enseignement des citoyens étrangers des pays non UE, qui ne font pas partie de l'Espace Economique Européen, ni de la Confédération Helvétique.

Art.2. Les bénéficiaires des bourses octroyées par UPB, selon le présent Règlement, appelés plus bas « étudiants », sont des citoyens des pays non UE, ainsi que des pays hors l'Espace Economique Européen et hors la Fédération Helvétique, admis aux études dans les programmes universitaires de licence et de maîtrise.

Art.3. L'Université POLYTECHNIQUE de Bucarest (UPB) réserve aux étudiants des pays non-UE, sur la base du principe de réciprocité, conformément aux normes prévues par les documents de coopération bilatérale dans le domaine de l'éducation, un nombre maximum de 500 bourses spéciales, pendant la période 2020-2024, dans les conditions de la loi et sur la base des critères d'admission établis par le présent règlement.

Le nombre annuel des bourses est établi par le Bureau Exécutif du Conseil d'Administration et à approuver par le Conseil d'Administration.

Art.4. Le recrutement et la sélection des étudiants étrangers seront effectués par l'intermédiaire des ambassades établies en Roumanie et avec le support du Ministère de l'Education des pays de provenance des étudiants respectifs. Dans ce but, UPB va conclure des accords/ protocoles de coopération avec les ambassades des pays concernés.

Art.5. La sélection des pays bénéficiant du programme de bourses sera réalisée par le Bureau Exécutif du Conseil d'Administration, selon des critères bien définis, se basant sur la signature des Accords de collaboration et avec l'approbation du Conseil d'Administration.

Art.6. Les bourses accordées par l'université par le programme « UPB Excellence Scholarship » sont financées sur des sources propres (non-budgétaires) et octroyées aux étudiants non-UE, admis aux programmes d'études universitaires de licence et de maîtrise, sous forme d'exemption du paiement des frais d'études.

Art.7. La répartition du nombre de bourses par programme d'études et cycles d'enseignement sera faite chaque année avec l'approbation du Bureau Exécutif du Conseil d'Administration et dans le respect du chiffre de scolarisation des programmes d'études respectifs.

## II. LES BENEFICES DU PROGRAMME UPB EXCELLENCE SCHOLARSHIP

Art.8. Les étudiants admis dans le programme UPB Excellence Scholarship sont exemptés du paiement des frais d'études tout le long de la période de leur scolarité, à condition que les dispositions du présent Règlement et les obligations prévues dans les Contrats d'études soient respectées.

Art.9. Les étudiants admis dans ce programme bénéficient d'une réduction de 10% des frais de logement dans les foyers de l'université.

### III. CRITERES D'ATTRIBUTION DE LA BOURSE

Art.10. Afin de bénéficier de bourses spéciales, les étudiants doivent remplir l'ensemble des conditions spécifiques suivantes :

- Respecter les conditions prévues dans la *Méthodologie UPB d'admission aux études et de scolarité des citoyens étrangers des pays non-UE, qui ne font pas partie de l'Espace Economique Européen, ni de la Confédération Helvétique* ;
- Les disciplines étudiées durant la période du lycée doivent être de pertinence pour le domaine auquel l'inscription est sollicitée : mathématique, informatique, statistique, physique, chimie, technologie ;
- Avoir des performances éducationnelles exceptionnelles (des prix dans diverses compétitions, olympiades, etc);
- Avoir participé à des activités extrascolaires et de volontariat;
- Les demandeurs ne sont pas des citoyens roumains, n'ont pas demandé ou acquis une forme de protection en Roumanie ou ne sont pas apatrides dont le séjour sur le territoire de la Roumanie soit officiellement reconnu par la loi;
- Ne sont pas membres du Corps diplomatique ou membres de la famille du corps diplomatique accrédité en Roumanie;
- Ont été désignés, par la voie diplomatique, par les partenaires autorisés (les ambassades avec lesquelles des accords/protocoles de coopération ont été conclus);
- N'a pas bénéficié d'une bourse de la part de l'État roumain pour le même cycle d'études;
- Avoir de bons résultats scolaires, c'est-à-dire une moyenne d'au moins 8 (huit) à l'examen de Baccalauréat (ou l'équivalent), correspondant au système de classement en Roumanie ou le qualificatif « bonne », le cas échéant;
- Ne pas dépasser l'âge de 35 ans jusqu'à la date de 31 décembre de l'année de sa nomination.

Art.11. Les candidats qui souhaitent suivre un programme d'études universitaires en langue roumaine seront censés à suivre l'année de formation linguistique roumaine ou présenter un certificat de fin d'études de l'année préparatoire de la langue roumaine, à l'exception:

- (a) des candidats qui présentent des documents éducatifs roumains (diplômes et certificats) ou des certificats d'études, des situations scolaires attestant au moins quatre années d'études consécutives suivies dans la langue roumaine, dans un établissement/institution d'enseignement du système national de la Roumanie;
- (b) les personnes qui, en vue de l'inscription dans l'enseignement universitaire, font la promotion du test de langue roumaine, organisé selon les réglementations en vigueur;
- (c) les personnes qui, en vue de l'inscription dans l'enseignement universitaire, présentent des attestations de compétence linguistique, niveau B2 minimum, délivrées conformément à la réglementation en vigueur.

Les étudiants qui veulent suivre l'année préparatoire de roumain bénéficient du financement des frais de scolarité, en vertu de l'article 19 de l'ordre du MEN no. 3236/2017.

Art.12. Les candidats qui souhaitent suivre un programme d'études universitaires en langue étrangère doivent fournir un certificat de compétence linguistique, niveau B2 minimum pour la langue, sauf le cas où la langue étrangère est la langue maternelle de l'étudiant.



#### IV. LA PROCÉDURE D'ATTRIBUTION DES BOURSES

Art.13. L'attribution des bourses se fait à travers un concours des dossiers qui se déroule comme suit:

(A) le dossier complet est transmis à l'UPB - Département des relations internationales :

(B) Il est certifié l'éligibilité du candidat (il doit remplir les conditions comme l'exige la *Méthodologie de l'UPB pour recevoir les citoyens aux études et la scolarité des ressortissants étrangers de pays tiers, ne faisant pas partie de l'Espace économique européen et de la Confédération suisse*):

(C) Le dossier est examiné par une commission désignée par le Bureau exécutif du Conseil d'Administration de l'UPB; la hiérarchie des dossiers sera établie en fonction de critères énumérés à l'Annexe 1 du présent règlement. Sera prise en compte la moyenne des années d'études, la participation à des olympiades, des concours, la participation à des activités extrascolaires etc.:

(D) Le résultat du concours sera notifié au candidat et le résultat sera publié sur le site web de l'UPB

Art.14. Le dossier de candidature doit contenir les éléments suivants :

a) La lettre de candidature reçue de la part de l'Ambassade du pays d'origine du demandeur;

b) Les documents prévus dans la *Méthodologie de l'UPB pour recevoir les citoyens aux études et la scolarité des ressortissants étrangers de pays tiers, ne faisant pas partie de l'Espace économique européen et de la Confédération suisse* ;

c) La lettre de motivation du demandeur;

d) Les documents attestant les performances éducationnelles exceptionnelles ainsi que l'implication du candidat dans des activités extrascolaires et bénévoles;

e) Lettres de recommandation soulignant les mérites du sollicitant;

f) Le CV en anglais, français ou roumain.

#### V. DISPOSITIONS FINALES

Art.15. Le Bureau Exécutif du Conseil d'Administration peut décider le retrait ou la suspension de l'aide financier dans des cas particuliers tels que: la présentation de documents faux, des irrégularités de la discipline universitaire, manque de promotion de l'année universitaire ou d'autres situations spéciales.

Art.16. Le présent règlement est conforme aux dispositions légales en vigueur et au Plan Managérial du Recteur 2020-2024.

Art.17. La Direction des Relations internationales sera responsable d'appliquer les dispositions du présent Règlement.

## CRITERES D'EVALUATION DU PROGRAMME DE BOURSES UPB EXCELLENCE SCHOLARSHIP

- a) Lettre de nominalisation de la candidature reçue de la part de l'ambassade du pays d'origine du candidat ;
- b) Les documents mentionnés dans la *Méthodologie UPB d'admission aux études et de scolarité des citoyens étrangers des pays non-UE, qui ne font pas partie de l'Espace Economique Européen, ni de la Confédération Helvétique* ;
- c) Lettre de motivation de la part du candidat ;
- d) Documents qui attestent la performance éducative particulière et l'implication du candidat dans des activités extracurriculaires et de bénévolat ;
- e) Lettres de recommandation qui soulignent les qualités du candidat ;
- f) CV en anglais, français ou roumain.

No. crt.	Nom du critère/ de l'activité	Niveau de l'activité	Participations/ distinctions	Nb. points	Nb. activités	Total	Observations
1	Lettre de nominalisation de la candidature reçue de la part de l'ambassade du pays d'origine du candidat						Condition éliminatoire
2	Disciplines étudiées durant la période du lycée, de pertinence pour le domaine auquel l'inscription est sollicitée : mathématique, informatique, statistique, physique, chimie, technologie						Condition éliminatoire
3	Note minimale 8 (huit) au baccalauréat (ou l'équivalent)						Condition éliminatoire
4	Lettre de motivation	-	-	Max. 10	-	-	Selon l'évaluation de la commission
5	Performance éducative	-	-	2 pts. pour chaque 0,25 en plus de la moyenne 8 au baccalauréat		-	-
6	Concours	internationaux	Prix	20	-	-	-
			Mentions	15	-	-	-
			Participation	10	-	-	-
		nationaux	Prix	20	-	-	-
			Mentions	10	-	-	-
			Participation	5	-	-	-
7	Activités de bénévolat	internationaux	-	15	-	-	-
		nationaux	-	10	-	-	-
8	Lettres de recommandation	-	-	5	-	-	-
9	Autres activités extraordinaires présentées dans le CV	-	-	10	-	-	-